

2013/5755 - Centre Nautique du Rhône - Rénovation des plages et du bassin Nord - 8, quai Claude Bernard à Lyon 7e - Opération n° 07 029 580 - Modification des marchés de travaux des lots n° 2, n° 6 et n° 15 (Direction de la Construction) (BMO du 09/09/2013, p. 1904)

Rapporteur : Mme GAY Nicole

Mme GAY Nicole, rapporteur : Ce dossier concerne le Centre nautique du Rhône pour lequel il a été convenu d'adopter des marchés de travaux concernant la rénovation des plages et du bassin Nord. Pour information, les travaux concernant le bassin Sud de ce centre nautique sont commencés. Nous aurons ainsi fini l'ensemble des travaux pour la prochaine ouverture en juillet 2014 de ce magnifique Centre nautique du Rhône.

Avis favorable de la Commission.

M. GEOURJON Christophe : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, ce dossier concerne les travaux du Centre nautique du Rhône et me permet de tirer un bilan de la saison estivale pour les piscines.

De l'exaltation provoquée par la réappropriation de leur piscine du Rhône, les Lyonnais sont très vite passés à la déception et au mécontentement. Queues interminables, saturation du site, incivilités quasi quotidiennes, sécurité souvent débordée, forces de Police mobilisées régulièrement. Voilà le bilan de la saison estivale au Centre nautique du Rhône.

Cela fait six ans ou presque que les centristes, aussi bien à la Ville de Lyon qu'au Grand Lyon tirent la sonnette d'alarme au niveau des piscines. Vous avez préféré faire votre « cigale » au lieu de faire la « fourmi », c'est votre choix !

Je ne compte plus les interventions où nous vous indiquions qu'il était anormal pour une ville comme Lyon d'avoir si peu de piscines -en termes de m² de bassin par habitant- que nous devons bâtir des infrastructures par arrondissement ou les rénover, afin de garantir une offre de proximité. Et je ne compte pas non plus le nombre de fois où nous attirions votre attention, notamment sur le 3^e arrondissement de Lyon, le plus peuplé, mais qui n'a aucune piscine ouverte l'été, ce qui nous paraît anormal. Je dirais même que c'est une honte pour une ville ambitieuse comme la nôtre !

Je vais donner quelques chiffres. Lyon compte en moyenne une piscine pour 45.000 habitants l'hiver et seulement une piscine pour 70.000 habitants l'été, du fait de la fermeture des piscines couvertes pour repositionner le personnel sur les piscines d'été. A titre de comparaison, le Département du Rhône, hors Lyon, compte lui une piscine pour 31.000 habitants en moyenne, sans compter les piscines privées, beaucoup plus nombreuses dans les zones moins denses qu'en ville. La différence est énorme, nous devons revenir à des ratios équilibrés dans notre ville pour arriver au niveau du reste du Département.

Monsieur le Maire, tout le monde n'a pas la chance de pouvoir profiter d'équipements aquatiques dans des centres privés, par exemple Lyon Métropole.

Monsieur le Maire, vous avez oublié vos promesses, nous agissons avec la nouvelle majorité en 2014 !

Je vous remercie.

M. LE MAIRE : Vous devriez avoir honte !

M. LAFOND Luc : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, le 2 juillet dernier, vous inaugureriez la partie Nord de la piscine du Rhône, fraîchement rénovée. Sincèrement, c'est une belle rénovation avec une piscine d'un nouveau genre (rivière à courant, toboggan multipistes...). Je dirais même mieux, c'est une piscine à débordements, mais au sens fort du terme !

Effectivement, sitôt ouverte elle a été le théâtre de dizaines d'incidents et de scènes d'émeutes spectaculaires...

(Brouhaha.)

M. LAFOND Luc : ... avec des policiers faisant usage de flash ball à côté du bassin. Du jamais vu !

Impréparation et précipitation sous la pression du calendrier électoral sont directement à l'origine de cette situation. Vous vouliez en mettre plein la vue à 9 mois des élections municipales, mais voilà, vous-même, vous avez été débordé. C'est l'arroseur arrosé !

Ensuite, vous avez eu beau minimiser, les faits sont là : plus de 50 incidents répertoriés. Les agents municipaux, dont je tiens à saluer le courage, ont dû essuyer insultes, menaces et agressions. Faits suffisamment rares pour être soulignés, ils ont exercé leur droit de retrait, après vous avoir alerté. Pour en venir à un tel acte, c'est bien qu'il y avait un danger grave et imminent.

Nous défendons la nécessité pour les Lyonnais d'avoir des lieux de baignade en saison estivale, déjà si peu nombreux. Mais encore fallait-il anticiper une affluence prévisible avec des moyens suffisants pour assurer une gestion à la hauteur. Affluence d'autant plus prévisible que vous n'aviez pas lésiné sur la communication ! En plus, ce n'est pas la première fois que des incidents surviennent l'été dans les piscines lyonnaises.

Quelles leçons avez-vous tiré de cet épisode houleux ? Vous avez annoncé fin août vouloir une nouvelle tarification pour encourager les rotations. Très bien. Il n'est pas interdit de modifier les tarifs dès lors que cette rénovation apporte un plus par rapport à la situation antérieure. Mais cette réflexion sur les tarifs aurait dû être menée conjointement à la rénovation de l'équipement.

Nous, nous voulons que la sécurité soit enfin assurée dans les piscines. Les familles lyonnaises doivent pouvoir s'y rendre sans crainte et y passer du temps en toute sérénité.

Tout cela ne doit pas occulter un fait incontestable : le déficit de piscines à Lyon. Je ne citerai pas les chiffres donnés par M. Geourjon. Aujourd'hui, il n'y a pas assez d'équipements et trop de concentration et fatalement ça crée des tensions.

Vous aviez pourtant promis en 2008 deux nouvelles piscines dans votre programme électoral, en plus de la rénovation de la piscine du Rhône. Promesses qui ont bu la tasse puisque vous n'avez pas honoré vos engagements électoraux. La Ville de Lyon reste sous-équipée avec des piscines vieillissantes et souvent bondées.

Impréparation, renonciation, sur-fréquentation, ça fait beaucoup pour les piscines lyonnaises.

M. DELACROIX Pierre : Monsieur le Maire, chers Collègues, vous l'imaginez, je vais aussi revenir sur des dysfonctionnements et surtout sur les incivilités qui ont émaillé les piscines lyonnaises durant l'été et qui ont largement été relayées, non seulement par la presse locale mais également nationale, donnant de Lyon une image qui n'est pas la sienne.

Même si on peut penser qu'il s'agit d'un phénomène de société, reconnaissez Monsieur le Maire qu'à Lyon les conditions de ces dérapages étaient malheureusement réunies. Vous avez sans doute vu tous les titres de journaux, je ne sais pas si tous vos collègues les ont lus parce que c'était durant l'été. Je peux vous en citer quelques-uns : « c'était très chaud à la piscine du Rhône », « ça patauge sec à la piscine », « incivilité et perturbateurs, plusieurs piscines n'ont pas ouvert ce mercredi », « un vigile agressé à la piscine de la Duchère », « piscine du Rhône : un homme frappe un agent et brise une vitre de voiture de police », « piscine du Rhône : nouvelle fermeture suite à un problème technique -

même la technique s'en mêle...- «à Lyon, des piscines à débordements », « nouveaux incidents à la piscine du Rhône », « un été qui a fait des vagues ». Voilà un certain nombre de titres de la presse locale et nationale.

Vous pouvez le constater, en dehors d'une certaine facétie journalistique dans ces titres, ces articles illustrent surtout un grave problème de sécurité dans les piscines lyonnaises et qui va bien malheureusement au-delà de la polémique. On pourrait parler de manque d'anticipation, mais personnellement je dirai plutôt qu'il s'agit d'un défaut d'appréciation, de prévention des risques aux personnes et aux familles lyonnaises, qui aurait pu avoir des conséquences dramatiques.

L'une des raisons de ces incivilités est sans doute liée à l'offre. C'est pourquoi je reviens une nouvelle fois sur votre grand Plan Piscines annoncé en fanfare en 2008 qui devait voir la construction de deux nouvelles piscines à Confluent et à Sergent Blandan. Bilan 2013 : pas une seule piscine nouvelle.

Sur la question d'investissement consacré aux piscines, je suis bien loin avec 23 millions d'euros de la somme de 41 millions d'euros que vous annonciez, et même si je remonte jusqu'en 2001 je comptabilise seulement 38 millions d'euros. Vous allez ainsi pouvoir réparer le mur amovible de la piscine de Vaise en attente depuis mars.

Je ne doute pas Monsieur le Maire que vous sachiez tout cela. Vous connaissez très bien ce dossier et vous-même avez constaté qu'il manquait à Lyon près de 3.000 m² de plan d'eau, et qu'en matière de piscine Lyon était toujours largement en dessous de la moyenne nationale. Nous vous avons alerté sur la surexploitation des bassins lyonnais pouvant générer des débordements. D'ailleurs, quand j'ai annoncé le manque de piscines à Lyon, Mme Gelas avait répondu que c'était sans importance, que les usagers n'avaient qu'à se déplacer vers les structures existantes. C'est visiblement ce qui s'est passé cet été avec, comme corollaire, des tensions liées à un afflux trop important d'usagers.

Deux autres raisons ont pu contribuer à ces événements. Tout d'abord, l'attrait de la nouveauté et la réalisation de bassins ludiques qui allaient bien évidemment faire exploser la fréquentation, et qui n'a pas été prise en compte. Ensuite, et puisque les incidents ont principalement porté sur la piscine du Rhône, le choix lié au phasage des travaux que vous avez décidés. Il eut été préférable de rénover en priorité dans la première phase le bâtiment central qui abrite les caisses et les vestiaires, de façon à avoir une capacité d'accueil optimale. Ces événements doivent-ils nous inciter à revoir la politique tarifaire de nos piscines ?

La proposition de Michel Havard de donner la priorité aux Lyonnais sur les équipements sportifs de notre commune en adoptant un tarif différencié entre les habitants de Lyon et les autres, comme cela se fait à Bron et à Meyzieu, pourrait être un début de réponse. Enfin, des poursuites et des sanctions pourraient être engagées systématiquement contre les fauteurs de trouble, mais encore faudrait-il qu'elles soient appliquées, ce dont on peut douter étant donné la politique pénale de Mme Taubira...

Cet été la goutte a fait déborder les piscines de la Ville. Les Lyonnais sont très attachés à leurs piscines et attendent des réponses précises à ces incivilités, de manière à pouvoir utiliser ces espaces en toute sécurité.

M. TOURAINÉ Jean-Louis, Premier Adjoint : Monsieur le Maire, chers Collègues, évidemment cette année la fréquentation des piscines de Lyon a été une des plus importantes de ces dernières années, ce sont 259.852 entrées qui ont été comptabilisées dans les 7 piscines de Lyon. Cette fréquentation moyenne a particulièrement été importante et avec des séjours d'autant plus prolongés dans la piscine du Rhône, du fait des nouveaux équipements jugés de qualité et attractifs pour les Lyonnais. La moyenne des entrées a été de 1.600 par jour alors qu'au préalable elle était de 1.100 par jour, c'est-à-dire qu'il y a eu une augmentation de 50 % des entrées dans la piscine du Rhône.

Bien sûr, il y a de nombreuses raisons : la météo favorable, les travaux de rénovation et l'attractivité ludique des nouveaux bassins, ce qui explique cette fréquentation. Ce que nous avons observé c'est la durée de séjour dans ces bassins qui a été beaucoup plus prolongée que dans le passé, et ceci était malaisé à anticiper. Mais cela démontre également qu'en dépit des incidents du début, ces incidents n'ont pas eu d'impact sur l'attractivité des piscines et les Lyonnais ont été nombreux à y venir ; ces incidents n'étaient pas de nature à effrayer quiconque. D'autre part ces incidents se sont concentrés sur cinq jours, du 6 au 10 juillet, et le rétablissement de la tranquillité publique a été rapide, à partir du 10 juillet.

Ces phénomènes sont survenus pour l'essentiel d'ailleurs, en dehors des piscines, soit dans la file d'attente, soit au niveau des accès. Il n'est pas question pour quiconque de minimiser les incidents sur cette partie extérieure des piscines début juillet, mais il faut quand même rapporter cela au nombre d'entrées et au nombre de personnes qui, en définitive, ont séjourné dans les piscines. Il y a eu effectivement quelques douzaines d'exclusion prononcées de façon définitive ou temporaire pour ceux qui avaient été des auteurs de trouble, mais ces quelques douzaines de sanctions légitimes et appliquées avec fermeté doivent être rapportées aux 260.000 entrées. Ceci est d'autant plus important pour la piscine du Rhône où, du fait de l'augmentation des fréquentations, les incidents n'ont pas été en accroissement, au total de la saison. Ils ont été concentrés sur 5 jours mais au total de la saison ces incidents ont été en proportion du nombre des personnes qui fréquentent ces piscines.

Je crois qu'il faut remercier et être reconnaissants à tous les agents qui ont su agir avec célérité et efficacité ; je veux notamment parler de tous les agents de sécurité dont le nombre a été accru, de tous les maîtres-nageurs, je veux parler aussi des animateurs-médiateurs qui font un travail remarquable et qui, en définitive, ont su rétablir au bout de quelques jours seulement une ambiance très satisfaisante puisque les gens ont continué à fréquenter assidûment ces piscines. Il est légitime qu'une réflexion soit conduite pour la saison prochaine et pour la phase 2 des travaux, et à cette occasion il y a des observations de la Commission de prévention situationnelle qui suggère d'organiser de façon pérenne les files d'attente, sur les quais en particulier du Rhône, d'optimiser les espaces d'entrée, d'avoir un accueil des publics au niveau de l'espace caisse avec une mise en place d'un système automatisé, donc avec plusieurs entrées en définitive selon que les gens ont un abonnement ou un séjour occasionnel, une étude d'un système éventuel d'affichage dynamique des places disponibles et puis la mise en place d'un système de vidéo-protection à l'extérieur des piscines, permettant d'intervenir de façon rapide si un trouble quelconque commence à apparaître dans cet espace extérieur aux piscines.

Je pense que nous sommes tous tout à fait conscients que nos piscines ont une forte attractivité. C'est effectivement parfois le seul lieu de distraction et d'activité pour des jeunes n'ayant pas de possibilité de vacances hors de Lyon et nous nous employons à améliorer en permanence la qualité et l'accueil de ces équipements, en particulier sous la direction de Thierry Braillard, de sorte qu'une programmation de ces améliorations se développe d'ici la saison prochaine. Nous nous employons également à faire tous les efforts permettant de maintenir la sécurité dans tous les sens du terme ; notons aussi l'absence d'accidents graves toujours susceptibles d'arriver dans les bassins ; c'est quelque chose qu'il faut enregistrer, compte tenu de la haute fréquentation. Cela suppose effectivement une vigilance de chaque instant pour la totalité des personnes qui travaillent dans les piscines de la Ville et puis, bien entendu, il importe de maintenir une ambiance agréable dans nos bassins nautiques et à leur proximité.

Je crois que, sans minimiser les incidents, il faut les rapporter à leur exact niveau, c'est-à-dire pendant 5 jours et sur un nombre global qui n'a pas été proportionnellement différent des moyennes qu'on a pu observer dans les années antérieures récentes, si bien qu'il

n'y a pas lieu d'avoir d'inquiétude pour les années futures tout en développant les actions qui permettront de les faire diminuer encore, grâce aux mesures que j'ai évoquées tout à l'heure.

M. LE MAIRE : Je rajoute juste deux mots pour dire : est-ce que les incivilités se sont concentrées à la piscine du Rhône ? Non.

Pourquoi en a-t-on plus parlé ? Evidemment, c'est un lieu d'observation plus facile, que d'aller regarder ce qui se passait dans toutes les piscines de Lyon. On s'aperçoit que par rapport à la fréquentation, il y a eu moins d'incivilités proportionnellement à la piscine du Rhône, que dans d'autres piscines. Si je ne compare pas dans l'espace, mais dans le temps, je rappelle que quand je suis arrivé à la tête de cette agglomération, alors pour le coup, les piscines, cela dysfonctionnait ! Je me souviens de la voiture dans la piscine de la Duchère : ça, c'était une autre époque ! Mais nous, nous ne tolérons rien ! Et donc, vous voyez, cette année, il y a 147 personnes qui sont définitivement exclues des piscines. Voilà, pour que cela continue à être des lieux où l'on puisse venir se baigner.

Après, le problème de la fréquentation : quand vous avez une piscine où il n'y a rien, une piscine normale, un bassin, les gens au bout d'une heure et demie, ils ne font pas des longueurs de bassin à longueur de journée : il y en a quelques uns mais les autres, ils se lassent. Tandis qu'évidemment, quand vous mettez des choses attractives, ils peuvent rester beaucoup plus longtemps, parce qu'il y a beaucoup de choses attractives.

Donc, l'idée d'avoir quelque chose qui permette de faire un turn-over dans les piscines et de faire que plus de Lyonnais bénéficient de ces piscines, ne me semble pas être quelque chose dénué de fondement. Ce qui d'ailleurs, je le signale, ne sera pas facile à mettre en place, parce que quand vous direz à la sortie -déjà à l'entrée ils exigent, un certain nombre de gens, d'être dans la piscine- quand vous leur direz en ressortant, qu'il faut payer parce qu'ils auront dépassé le temps, ce sera aussi musclé, effectivement.

Donc, j'en vois bien, et les avantages, et les inconvénients : il n'y a pas de chose que l'on fasse comme cela, de manière un peu farfelue, par un coup de tête ! Non, nous, on essaie de penser la ville. Vous voyez, la ville, ce n'est pas facile à gérer ! Vous voyez à Marseille, par exemple, ce ne sont pas des incidents à la sortie des piscines, ce sont des gens qui se font descendre à la kalachnikov ! En matière de gestion de la sécurité urbaine, permettez-moi de préférer la mienne, à celle-ci !

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté)